

LE LORÉTTAIN

JOURNAL MUNICIPAL DE LA VILLE DE L'ANNCIENNE-LORETTE

1er OCTOBRE 1988 — VOL. 8, NO 2

Concours Villes et villages fleuris L'ANNCIENNE-LORETTE EN TÊTE DANS LA C.U.Q. ET QUATRIÈME AU NIVEAU PROVINCIAL

Photos: Pierre Bourdeau / Tirage: Roland Hamel



Le député de La Peltre, Me Lawrence Cannon, félicite le maire Émile Lorranger et, par lui, toute la population de L'Anncienne-Lorette, pour la première place obtenue parmi les villes moyennes de la C.U.Q. Il lui remet le certificat encadré et l'œuvre d'art qui l'accompagne.

Une fois de plus, la Ville de L'Anncienne-Lorette se taille une place enviable au concours d'embellissement et enregistre un progrès significatif par rapport à l'an passé. D'abord, elle garde sa première place parmi les villes moyennes de la C.U.Q., avec une note un tantinet supérieure à celle de 1987. Ensuite, elle passe du huitième rang au quatrième à l'échelle provinciale avec un total dépassant de 15 points celui de l'an passé (92,03 sur 115 au lieu de 77,1).

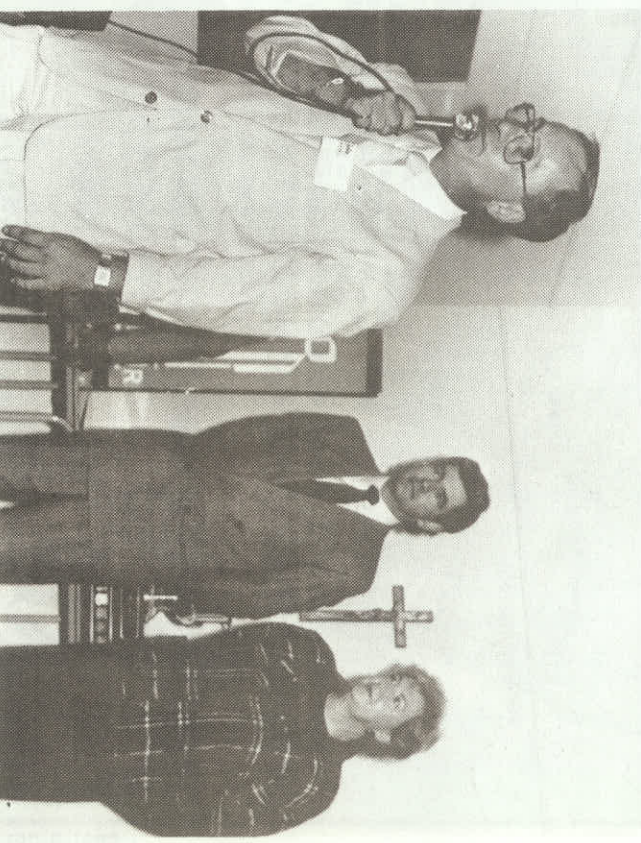
Cette nouvelle a été officiellement annoncée le dimanche 11 septembre, à l'occasion de la remise des prix du concours local d'embellissement, célébré à l'Age d'Or, en présence du maire Émile Lorranger, des membres du Conseil et du député de La Peltre, Me Lawrence Cannon. Ont tenu aussi à être présents: madame Suzanne Duplessis, députée de Louis-Hébert et monsieur Marcel R. Tremblay, député du comté fédéral de Québec Est, auquel appartiendra désormais L'Anncienne-Lorette. Commentant ces résultats, le maire Émile Lorranger n'a

pas caché sa fierté, bien conscient que c'est toute la population de L'Anncienne-Lorette qui en partage le mérite. Il a cependant rappelé à tous l'importance du défi que ce succès constitue pour la collectivité loréttaine, puisqu'il faudra chaque année pousser toujours plus loin notre effort si nous ne voulons pas être dépassés. Tout en félicitant les résidents de la municipalité qui ont fait un travail d'embellissement, le maire a souligné tout le mérite de la direction du Service des Loisirs et de son équipe d'aménagement.

Le conseiller Jacques Fauchon, délégué à l'embellissement, a expliqué aux personnes présentes les modalités du concours au niveau provincial: comment d'abord 14 jurys (un par région) s'emploient à désigner un premier prix régional dans chaque catégorie; comment ensuite un jury provincial vient visiter les villes, villages et campagnes gagnantes de chacune des régions pour déterminer un premier prix au niveau du Québec dans les cinq catégories: grandes villes, villes moyennes, petites villes, villages et campagnes.

Le conseiller Jacques Fauchon n'a pas pu résister à l'idée de faire miroiter aux yeux des personnes présentes la satisfaction qu'il y aurait à se tailler une première place au niveau provincial à l'occasion du dixième anniversaire du Comité d'embellissement, qui aura lieu dans deux ans.

Le député de La Peltre, Me Lawrence Cannon, a eu l'agréable tâche de remettre au maire de L'Anncienne-Lorette le certificat et le tableau qui soulignent le classement de la municipalité au concours 88.



Les membres du Comité d'embellissement: le conseiller Jacques Fauchon, le directeur du Service des Loisirs, M. Camille Deschênes, le maître de cérémonie de la journée du 12, M. Laurent Tardif (qui n'est pas membre du comité), Mme Héliène Parent, M. Valère Bertrand, M. Armand Dubé, M. Denis Côté et M. Jean-Louis Brown, président du comité.

En présence du député de La Peltre, Me Lawrence Cannon et de la députée de Louis-Hébert, Mme Suzanne Duplessis, le maire Émile Lorranger félicite les artisans de ce concours, tous les participants et tous les résidents de L'Anncienne-Lorette qui ont contribué à l'effort collectif d'embellissement.

SEMAINE DU GRAND NETTOYAGE, DU 11 AU 14. VOIR CALENDRIER PAGE 3

Ville de L'Anncienne-Lorette, 1575, rue Turmel, L'Anncienne-Lorette — P.Q. — G2E 3J5 — (418) 872-9811

FÉLICITATIONS AUX GAGNANTS DU CONCOURS LOCAL

Photos: Pierre Bourdeau / Tirage: Roland Hamel



Mme Claire Beauséjour, premier prix dans la catégorie ROCAILLES. La plaque, commandée par Mme Nancy La Motte, est remise par la Ville par le conseiller Léo Carreau et le chef de la cuisine M. Patrice Lavoie.



Mme Aline McGrath, du 1641 Darniron, premier prix dans la catégorie BOUTES À FLEURS. M. Jean-Louis Brown, président du comité d'embellissement, lui a remis le chèque de la Ville. Mme Chis-Banque Nationale, la plaque, au nom de la Banque Nationale, alors que M. Gaëtan Hamel lui remettait un bon d'achat de 100\$ au nom du Centre Jardin Hamel.



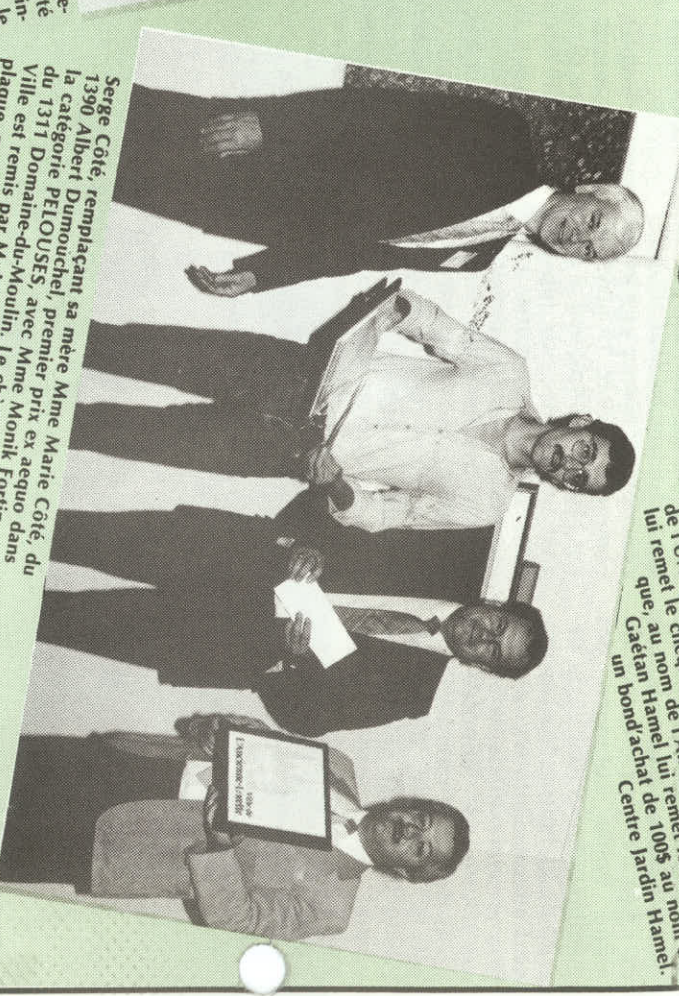
Monsieur Raymond Gionet, du 1343 Beausoleil, premier prix dans la catégorie HALES. M. Denis Côté, conseiller Léo Carreau, le chèque de la Ville et M. Gaëtan Hamel, lui a remis la plaque, commandée par la Quincaillerie Côté, le chèque de 50\$ au nom du Centre Jardin Hamel.



M. Jean-Marie Boisvert, du Restaurant McDonald's, premier prix dans la catégorie COMMERCES. La plaque lui est remise au nom de la Ville par le conseiller André Côté. M. Gilles Morin lui remet le trophée, commandé par la Quincaillerie Gauvin.



Monsieur Jacques Côté (accompagné ici de son épouse), du 1045 Pelican, premier prix dans la catégorie TUNIFAMILIAL. Le conseiller Nicole Lemelin lui a remis le chèque de la Ville et la plaque, au nom de la Ville et la plaque, au nom de l'alimentation Drolet. M. Gaëtan Hamel lui remettait un bon d'achat de 100\$ au nom du Centre Jardin Hamel.



Serge Côté, remplaçant sa mère Mme Marie Côté, du 1390 Albert Dumouchel, premier prix ex aequo dans la catégorie PELOUSES. M. Monik Fortin, conseiller Léo Carreau, le chèque de la Ville et M. Gaëtan Hamel lui a remis la plaque, commandée par la Quincaillerie Côté, le chèque de 50\$ au nom du Centre Jardin Hamel.



Monsieur Narcisse Gaulin, du 1388 Notre-Dame, premier prix dans la catégorie MULTIFAMILIAL. Le conseiller Jacques Fauchon lui présente la plaque et le chèque au nom de la Ville, alors que M. Valère Bertrand lui remet le trophée, commandé de Sport Olympe.



M. Réal Poulin, remplaçant son épouse Mariette, du 1217 Parc Grenet, premier prix dans la catégorie LE PLUS BEL ARBRE. Il reçoit des mains du conseiller Michel Lacroix la plaque et le chèque offerts par la Ville. Le trophée, commandé par le Service d'Arbre Guimont, lui est présenté par M. Armand Dubé, du comité d'embellissement.



Madame Claire Tousignant, du 1861 des Granges, premier prix dans la catégorie PLATES-BANDES et massifs. Le conseiller Michel Lacroix lui a remis un chèque de 25\$ au nom de la Ville alors que M. Maurice Poirier, membre du jury, lui remettait la plaque, commandée par le Restaurant Marie-Antoinette.

REMARQUES: Les gagnants de la catégorie GROUPE n'ont pas été photographiés. Ce sont: MM. Louis Gauvin, Claude Aisenault, Vincent Baril et Roland Lord, tous du comité de la rue Fabre, ainsi que M. J.-M. Guérard, de la rue Grandbois.

Les membres du jury étaient: M. Paul Charlebois, prés.; Mme Hélène Lajoie et M. Maurice Poirier, qu'on a remerciés chaleureusement.